

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE À PROPOS DE LA DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI 2021-0074)

En vertu des décrets et arrêtés ministériels en vigueur dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, une consultation écrite de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation, soit du 11 au 27 août 2021.

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), visant à permettre l'implantation d'un projet résidentiel multifamilial dans la zone H-510 au 50, rue Saint-Louis.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2021, le conseil municipal a adopté, par la résolution 2021-07-416, le projet de résolution **PPCMOI 2021-0074** concernant le 50, rue Saint-Louis, lot 3 818 720 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois.

Ce projet de résolution de PPCMOI a pour objectif de permettre la réalisation d'un projet résidentiel multifamilial dans la zone H-510, à l'égard du lot 3 818 720, en dérogation aux dispositions de l'usage, du nombre de logements maximal, de la hauteur en mètre et en étages, de la marge avant ainsi que du ratio bâti/terrain des habitations dans la zone H 510 du Règlement 150 concernant le zonage, soit une habitation multifamiliale de 51 logements répartis sur 3 étages (11 m), avec un taux d'occupation du sol de 65%.

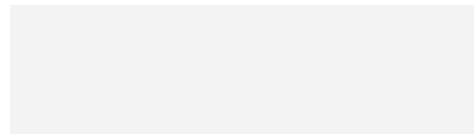
Ce premier projet de résolution contient une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce projet comprend la zone visée H-510, secteur des rues du Marché, St-Louis, St-Joseph, entre le boul. Quévillon et la rue Lasnier, et des zones contigües suivantes : H-506, P-510-1, P-508, REC-400, C-509, C-511, C-510-2, H-510-3, H-513, H-622, H-619, H-621 et C-620.

Afin de se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, tout intéressé devra faire parvenir ses questions ou observations par téléphone au 450 370-4310 ou par courrier électronique à urbanisme@ville.valleyfield.qc.ca ou par écrit à l'adresse suivante : 275, rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5Y9, et ce jusqu'au 27 août à midi. Les personnes transmettant une demande par la poste sont invitées à le faire le plus rapidement possible pour tenir compte des délais de livraison postale. Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse, ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Le titre « PPCMOI2021-0074 » doit également apparaître dans la correspondance.

Le projet de résolution de PPCMOI 2021-0074 ainsi qu'une description détaillée de la demande peuvent être consultés sur le site internet de la Ville, ou au bureau du service de l'urbanisme et des permis au 275, rue Hébert ou à l'Hôtel de Ville, service du greffe et des affaires juridiques, au 61, rue Sainte-Cécile.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 6 août 2021.



Josée Bourdeau, notaire
Greffière adjointe